

Délibération
N° 2019-073

extrait des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

OBJET : TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE – PROGRAMME 2020 : DEMANDE DE SUBVENTION

Date de la convocation : 13/12/2019

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF et le dix sept décembre à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PADOVANI Jean-Jacques.

Présents : M. PADOVANI Jean-Jacques, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, M. SCANIGLIA Didier, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. NATALI Lucien, M. ROSSI Alain, Mme LORENZI Thérèse, M. LEONARDI Bernard, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, Mme GHELARDINI Vanina, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, Mme VALENTINI Marie-Hélène, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. CORMAT René-Pierre,

Absents : M. MICALEFF Joël, Mme BAFFICO Véronique, M. SALAZAR Frédéric.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 22	Présents : 19	Absents : 3	Représentés : 0
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

Mme SIGURANI Marielle a été nommée secrétaire.

Le Président présente au Conseil le programme de voirie 2020 comprenant pour l'essentiel :

- Les travaux de rénovation et de sécurisation des voiries communales situées aux hameaux de Castagneto (chemin de Mucchiete) et de Pietranera (chemins du Linare, du Novacchioni, et de l'Arancio)
 - Les travaux d'aménagement et de sécurisation de plusieurs chemins piétons notamment la partie piétonne du chemin du Linare (entre le CD 131 et le chemin de l'Arancio) et le chemin de Figarompula (Palagaccio)
 - La création d'un réseau d'eaux pluviales sur le CD 131 entre le ruisseau de Pietranera et du 65 route de San Martino, tronçon sur lequel s'évacuent très mal les eaux à l'heure actuelle. Compte tenu par ailleurs de l'accroissement de l'intensité des phénomènes pluvieux.
 - Divers aménagements urbains qualitatifs (exemple : local de tri sélectif à Grisgione)
- Le montant total de l'opération est estimé à 500 000 euros HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20191217-0652019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2019

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée Communale de solliciter une aide de 40 % auprès de la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale, et une aide de 40% auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2020) afin de financer le coût de cette opération à hauteur de 80% du montant.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

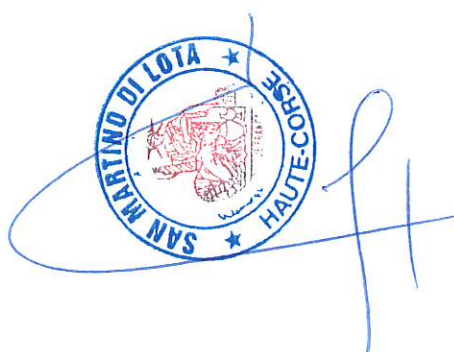
- Approuve le programme de voirie 2020 pour le montant de 500 000 € HT,
- Autorise le Maire à solliciter les aides auprès de la Collectivité de Corse au titre de la dotation quinquennale et de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2020) afin de financer cette opération à hauteur de 80%,
- Fixe ainsi le plan de financement :

OPERATION : Travaux divers de voirie 2020	Montant	TAUX
part CDC - dotation quinquennale	200 000,00 €	40%
part ETAT - DETR 2020	200 000,00 €	40%
part COMMUNE - Autofinancement	100 000,00 €	20%
Total	500 000,00 €	100%

- ✓ Autorise le Maire à effectuer et à signer les demandes de subventions correspondantes
- ✓ Autorise le Maire à signer tous documents administratifs et toutes pièces et à réaliser toutes les démarches permettant de réaliser ce projet
- ✓ Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune. Opération 1902

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20191217-0652019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2019